

Comité Local d'Information et de Concertation

de la société Arkema à Pierre-Bénite et des établissements pétroliers du Port Edouard Herriot à Lyon 7 (69)

Réunion n°4 du 16 décembre 2011

Salle du conseil, mairie de Pierre-Bénite

Personnes présentes, membres du CLIC :

Les membres du collège «administrations» :

- Josiane CHEVALIER, secrétaire générale de la préfecture du Rhône,
- Jean-François BOSSUAT, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes, chef de l'Unité Territoriale du Rhône (DREAL / UT 69),
- Bruno DEFRANCE, Direction Départementale des Territoires du Rhône, responsable du service planification, aménagement et risques, (DDT/UT 69 /SPAR),

Les membres du collège «collectivités territoriales» :

- Mireille DOMENECH-DIANA, maire de Pierre-Bénite et vice-présidente du Grand Lyon, chargée des risques naturels ou technologiques,
- Miren SERVONNET, 1^{ère} adjointe au maire de Pierre-Bénite,
- Henri DOLMAZON, adjoint au maire d'Irigny,
- Jean-Paul CLEMENT, adjoint au maire de Saint-Genis-Laval.

Les membres du collège «riverains» :

- Thierry MOUNIB, président de l'association «Bien Vivre à Pierre-Bénite»,
- Michel SERVONNET, président du conseil de ville de Pierre-Bénite.

Les membres du collège «exploitants» :

- Thierry VERNIER, chef de dépôt du Dépôt Pétrolier de Lyon,
- Antoine EFFENDIANTZ, chef de dépôt de l'Entrepôt Pétrolier de Lyon,
- Denis FROMAGE, directeur du site Arkema Pierre-Bénite,
- Frédérique DUQUENNE, responsable du service Réglementation du site des Stockages Pétroliers du Rhône,

Les membres du collège « salariés » :

- Xavier VIALON, secrétaire du CHSCT du Dépôt Pétrolier de Lyon,
- Christophe DENEUVE, membre du CHSCT des Stockages Pétroliers du Rhône,
- Guy COTTAZ, membre du CHSCT de l'Entrepôt Pétrolier de Lyon,
- Xavier FARINET, secrétaire du CHSCT d'Arkema Pierre-Bénite,
- Nathalie RIBEIRO, membre du CHSCT ESAF, siège de la Défense (ESSO),

Assistaient également à la réunion :

- Ghislaine GUIMONT, DREAL Rhône-Alpes, coordination de la cellule risques,
- Edith CHAGNARD-PEILLARD, cabinet du maire de Pierre-Bénite,
- Marc MICHEL, responsable du service environnement de la commune de Pierre-Bénite,
- Jean VILLIEN, Grand Lyon, Direction de l'écologie et des risques,
- Bertrand MARECHAL, ingénieur risques industriels, Entrepôts Pétroliers de Lyon,
- Serge PORTUGAL, responsable du pôle HSEQ, Arkema Pierre-Bénite,
- Emmanuel MARTINAIS, ENTPE – laboratoire RIVES, observateur
- Lydie BOSC, SPIRAL, secrétariat du CLIC.

Accueil

Mme Josiane Chevalier, secrétaire générale de la préfecture, ouvre la séance à 10h. Elle fait un rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation de l'activité des exploitants depuis le dernier CLIC,
2. Inspections de la DREAL,
3. Questions diverses – conclusion.

I. Présentation des exploitants

a. Arkema

M. Fromage, directeur du site Arkema Pierre-Bénite, présente :

- l'activité du site,
- les perspectives et projets du site,
- les études de danger,
- les arrêtés préfectoraux,
- les incidents et accidents survenus en 2011,
- les inspections de la DREAL.

Les ateliers désaffectés ont été démolis ou sont en cours de l'être.

En 2011, un arrêt décennal « usine » de sept semaines a permis de réviser et/ou visiter près de 1200 équipements. Des investissements importants en sécurité ont été réalisés.

Un exercice PPI a eu lieu le 1^{er} avril 2010, et un exercice POI (avec le SDIS) en mars 2011.

Un pic d'accidents a eu lieu de mi-2009 à début 2010, un plan d'actions de sécurité renforcé a permis de faire baisser le nombre d'accidents depuis.

La visibilité sur 2012 est faible du fait de la situation économique mondiale.

Des investissements importants devraient être réalisés de mi-2011 à début 2014, pour les mises aux normes de certaines installations, le remplacement de machines, l'innovation en matière de sécurité.

M. Portugal, responsable du pôle HSEQ, Arkema Pierre-Bénite, explique que quatre études de danger ont été réalisées ou mises à jour en 2011, à la demande de la DREAL. En 2012, deux sont prévues. Des mesures complémentaires (de maîtrise des risques), prescrites par l'administration, ont été réalisées depuis deux ans.

Des arrêtés préfectoraux complémentaires ont cadré la mise en place de la surveillance de la qualité des eaux, le redémarrage d'un atelier, le bilan de fonctionnement, etc.

Deux projets d'arrêtés sont en cours : la mise à jour de l'arrêté « installation classée pour la protection de l'environnement » (ICPE) qui régit l'activité du site, et un arrêté sur les modifications apportées à l'incinérateur de déchets.

Une station d'épuration va être construite grâce à un investissement de près de 6 millions d'euros.

Un accident a été significatif, en 2011, car il a fait prendre conscience des enjeux environnementaux sur le site : 90 litres de chloroforme ont été rejetés directement dans l'éégout suite à une mauvaise manipulation. L'information a été transmise à la DREAL et une communication à chaud a été issue. Les causes probables, ainsi que les conséquences humaines, matérielles et environnementales sont détaillées dans la présentation.

Questions sur la présentation :

M. Farinet, membre du CHSCT Arkema, constate qu'à certaines périodes, et notamment pendant la phase d'arrêt, il y avait sur le site plus d'intervenants extérieurs que de salariés

Arkema. Il remarque que des équipes ont alors été déployées en surplus pour la sécurité de tous.

Cependant, certaines visites sont réalisées sans moyens de protection, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés.

M. Fromage précise avoir été sollicité pour organiser en urgence une visite du site de Pierre-Bénite, au cours de laquelle de nombreuses personnes extérieures à l'entreprise sont passées dans les ateliers. Tout a été fait pour leur protection, mais dans certains cas, ces personnes n'ont pas pu porter les matériels de sécurité.

Mme Chevalier approuve la position du CHSCT et rappellera à son collègue qui organise les visites ministérielles que le respect des règles de sécurité internes est indispensable lors de ces visites.

M. Mounib, président de l'association «Bien Vivre à Pierre-Bénite», souhaite des détails sur la création de l'incinérateur.

M. Fromage clarifie : les investissements concernent des travaux sur l'incinérateur de déchets déjà présent sur le site, ce n'est pas une création. Cela devrait permettre un nouvel encadrement réglementaire de cette installation, et notamment le contrôle en continu de certains polluants.

Mme Domenech-Diana, vice-présidente du Grand Lyon, chargée des risques naturels ou technologiques, s'inquiète de la méconnaissance, par le personnel, du réseau de tuyauterie à l'origine de l'accident relaté.

M. Portugal précise que les unités sont bardées de différents niveaux de sécurité, dont de nombreux automatismes. La barrière ultime, humaine, est la plus fragile : si les consignes ne sont pas respectées jusqu'au bout, les écarts restent possibles.

M. Fromage ajoute que la culture de sécurité est acquise, mais la problématique de sécurité environnementale n'a peut être pas assez fait l'objet de sensibilisations auprès du personnel.

M. Villien, Grand Lyon, Direction de l'écologie et des risques, souhaite des précisions quant à la future station d'épuration : est ce pour traiter des effluents allant directement au Rhône, ou partant ensuite dans le réseau de la ville ?

M. Fromage confirme que la station traitera les eaux allant directement au Rhône, après le barrage de Pierre-Bénite. Le changement des réglementations en matière de rejets aqueux ne permet plus de rejeter autant de matières en suspension (MES) qu'il y a quelques années.

b. Dépôt Pétrolier de Lyon (DPL)

M. Vernier, chef de dépôt du Dépôt Pétrolier de Lyon, fait un rappel des activités du dépôt, et de son positionnement géographique par rapport aux autres dépôts.

Le dernier arrêté préfectoral date du 1^{er} juillet 2011, et donne prorogation au PPRT jusqu'au 15 juillet 2012. Les études de danger seront mises à jour en 2012, pour remise à l'Etat début 2013.

Le POI a été révisé en janvier 2011, l'exercice incendie a eu lieu le 6 septembre 2011 avec un scénario de feu de cuvette.

Tout le personnel, y compris Securitas, est formé à la sécurité incendie.

Au cours des prochaines années, la modernisation du site sera le principal budget d'investissement, ainsi que l'optimisation des systèmes de sécurité incendie.

Bilan des accidents et incidents : aucun depuis 2009.

Questions sur la présentation :

M. Mounib remarque que la zone d'aléas de DPL a diminué. Est-ce du aux nombreux investissements en matière de sécurité ?

M. Vernier confirme que le périmètre et les investissements sécurité sont liés. La mise aux normes liées au vieillissement des installations, la réaffectation de certains bacs, le

changement de 100m de tuyauterie incendie, ... sont autant d'investissements qui ont permis de réduire le risque à la source.

c. Entrepôts Pétroliers de Lyon (EPL)

M. Effendiantz a pris la succession de M. Foillard fin novembre 2011. Il présente le site d'EPL, qui a peu évolué depuis la dernière réunion. En 2011, de nombreuses formations « classiques » ont eu lieu, ainsi que deux campagnes : une de prévention contre les addictions et l'alcoolisme, une sur les gestes et postures. Les intervenants extérieurs sont formés systématiquement.

Une analyse du risque foudre a été complétée suite à un changement de réglementation.

Les investissements réalisés en 2011 ont porté sur la rénovation du réseau électrique, la mise en place de détecteurs d'hydrocarbures et de gaz dans les cuvettes à essence, les opérations de contrôle et de maintenance, le maintien des réservoirs de stockage, l'amélioration du système de lutte contre l'incendie, la mise en place d'un groupe électrogène de secours, une nouvelle installation de télé jaugeage...

Un plan d'urgence unifié a été créé afin de coordonner les différents plans de secours.

Les plans d'actions liés au système de gestion de la sécurité sont régulièrement contrôlés, et avancent au rythme prévu. Aucun accident majeur ni d'écart significatif en 2011, mais un accident de travail avec arrêt a eu lieu : un intérimaire n'a pas suivi les recommandations en portant une charge lourde et s'est blessé au dos.

Des exercices ont lieu tous les mois, auxquels tout le personnel participe, et un par an se réalise avec les pompiers. En 2011, l'exercice annuel a porté sur un feu sur cuvette.

Les investissements liés à la sécurité environnementale sont détaillés.

Pas de questions sur la présentation.

d. Stockages Pétroliers du Rhône (SPR)

Frédérique DUQUENNE, responsable du service Réglementation des Stockages Pétroliers du Rhône, situe géographiquement le site et présente les activités. Le trafic est stable, de même que le nombre de personnes sur site et les horaires d'ouverture.

L'étude de danger date de 2007, des compléments ont été apportés jusqu'en 2011. Le système de gestion de la sécurité fait l'objet d'audits fréquents, en interne comme par la DREAL.

Fin septembre, un exercice PPI a eu lieu, portant sur un scénario de boil-over en couche mince (BOCM) du bac 6.

Les travaux et projets de 2010 sont rappelés, ainsi que ceux de 2011.

Aucun incident ni accident en 2011.

Pas de questions sur la présentation.

II. Inspections de la DREAL

Un rappel des procédures nationales applicables aux sites Seveso seuil haut est fait.

Sur le site d'Arkema, en 2011, cinq inspections programmées ont eu lieu :

- trois ont porté sur la thématique « risques accidentels », sur différents sujets,
- deux ont porté sur la thématique « risques chroniques ».

Un rappel des prescriptions a été faite lors de l'incident « chloroforme », des demandes d'actions correctives ont été faites ainsi que de nombreuses observations.

Trois dossiers sont finalisés et trois autres sont en cours.

Pour tous les sites pétroliers, une sensibilisation est faite par rapport aux nouvelles prescriptions : nouveaux arrêtés sur les liquides inflammables (cadrage du vieillissement des installations), liaison avec le SDIS, mise à niveau des systèmes incendie ... Tout cela sera mis en place en 2012.

Sur le site DPL et le site EPL, en 2011, une inspection a eu lieu sur la thématiques « risques accidentels ».

Sur le site SPR, 4 inspections programmées ont eu lieu, toutes sur la thématique « risques accidentels ».

Enfin, il est précisé que l'homogénéisation de la situation des trois dépôts face aux risques a conduit aux modifications de la carte d'aléas. Celle-ci est maintenant stabilisée.

Questions sur la présentation :

M. Villien note que les études de danger vont être revues, et s'interroge sur l'impact de ces modifications sur les cartes d'aléas.

Mme Guimont précise que cette révision est quinquennale, et les compléments les plus significatifs seront intégrés en 2013. Etant donné que les aléas ont été stabilisés dans le cadre du PPRT, l'idée est de rester dans les limites du périmètre. Il ne sera donc pas possible d'élargir les aléas actuels.

III. Questions diverses - conclusion

M. Defrance fait l'exposé de l'avancement du PPRT : une réunion des personnes et organismes associés (POA) s'est tenue le 4 novembre 2011, et les diagnostics complémentaires sur le bâti existant sont en cours. L'ensemble des diagnostics sera remis fin mars 2012.

Le travail a été engagé avec les collectivités locales sur l'urbanisation future.

L'objectif est d'arriver à une stratégie stabilisée à l'été 2012, pour commencer la phase de concertation au deuxième semestre 2012 et réaliser l'enquête publique début 2013.

L'approbation du PPRT pourrait alors avoir lieu mi-2013.

M. Farinet s'inquiète de la mise en œuvre des différents PPI : les exercices se font en conditions optimales (en journée, avec toutes les équipes présentes etc.). Or, par exemple, chez Arkema, les personnes d'astreinte de sécurité et chargées de la communication vers l'extérieur (SDIS, préfecture etc.) ne sont pas présentes sur le site en permanence. En cas d'accident, le PPI prévoit de fermer les routes. En ce cas, comment accéder au site ? Cette question est posée régulièrement au CLIC, mais aucune réponse n'a été transmise pour le moment.

Mme Chevalier précise que pour les laissez-passer n'existe plus, elle fera le point avec le représentant du SDIS et celui du SIDPC pour trouver une solution acceptable par tous les services. Une réponse formelle sera fournie au prochain CLIC.

Sans autre question, Mme Chevalier clôt la séance à 11h25.
